FORMULAIRE DE DEMANDE DE LA PRIME COMMUNALE
A L'ADAPTATION D'UN LOGEMENT OCCUPE PAR UN SENIOR

A introduire à l'adresse suivante :
Collège communal de DAVERDISSE
Grand'place 1,
6929 Haut-Fays

Pour que votre demande soit valablement introduite, vous devez joindre à ce dossier les documents suivants :

1) Certificat de domiciliation ;
2) Extrait du registre de la population
3) Le cas échéant, reconnaissance d'un handicap ;
4) Devis des travaux envisagés (descriptions et coûts).

Les documents fournis par l'administration communale peuvent être sollicités lors du dépôt du formulaire.

1. IDENTIFICATION DU/DES DEMANDEUR(S)

1) Personne(s) concernée(s)

Nom :…… Prénom : ……
Adresse : ……
……
Tél. : …… GSM : …….. Courriel : ……

Nom :…… Prénom : ……
Adresse : ……
……
Tél. : …… GSM : …….. Courriel : ……

N° de compte sur lequel la prime peut être versée:

2. TRAVAUX ENVISAGES

Brève description :
……
……
……

Estimation du coût :
……
……
……

3. ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Le(s) soussigné(s), qui sollicite(nt) par la présente une prime pour l'adaptation d'un logement, s'engage(nt) sur l'honneur quant à la conformité des travaux aux normes de sécurité en vigueur en Région wallonne.

Fait à ……., le……..

Signature du/des demandeur(s) ou, le cas échéant, du mandataire

…… ……

4. RAPPEL

Une visite sur place est effectuée par un délégué de la commune dans le mois de la réception d'une demande complète. Contact sera pris pour fixer rendez-vous. Les travaux ne peuvent être commencés, sous peine d'exclusion, avant la visite de ce délégué.

Pour toute information :
Vous pouvez contacter le service logement, par téléphone (061 / 53 01 95) ou par mail (julie.claise@daverdisse.be).
Vous pouvez également vous présenter :
Lundi entre 8h30 et 12h00 - Mercredi entre 13h00 et 16h00 - Jeudi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h00.